

### LA BANQUE ALIMENTAIRE DE NAMUR – LUXEMBOURG

Asbl Banque Alimentaire des Provinces de Namur et de Luxembourg (BANL)



## Éditorial

### Perspectives et impact sociétal

*Ne pas se moquer, ne pas se lamenter, ne pas détester, mais comprendre.  
Baruch SPINOZA*

La situation actuelle reste préoccupante.

En effet, d'une part, la hausse de l'inflation et des prix de l'énergie continue d'avoir un impact significatif sur le niveau de vie des personnes qui, pour beaucoup d'entre elles, éprouvent toujours des difficultés à satisfaire leurs besoins fondamentaux en alimentation, habillement, chauffage et soins de santé.

D'autre part, la tendance à la baisse des excédents de l'industrie agro-alimentaire ainsi que des fonds européens se confirme pour 2024.

On peut donc s'attendre malheureusement à une augmentation des besoins en aide alimentaire et en produits d'hygiène dans les prochains mois, ce qui renforcera encore le rôle sociétal des Banques alimentaires.

A ce sujet, il a été prouvé récemment par la Haute École VIVES, dans le cadre de la détermination de la valeur du « *Social Return on Investment* » du projet sociétal des banques, que l'aide fournie par celles-ci va bien au-delà de la simple satisfaction du besoin primaire de nourrir les personnes, mais qu'elle leur permet également de se focaliser sur d'autres aspects importants de la vie, tels que la scolarisation et les soins de santé.

Suivant cette étude, pour 1 EUR investi, la valeur sociétale ajoutée des Banques Alimentaires s'élèverait à 7,92 EUR.

C'est partiellement dans ce contexte que la *Fédération belge des banques alimentaires* a investi dans un nouveau dépôt pour la BANL dont l'inauguration fait l'objet des pages suivantes. On découvrira ensuite un bref aperçu des Réseaux Sociaux du Namurois et du Luxembourg, une description d'une nouvelle entité caritative originale et un court appel aux dons, nerfs de la guerre.

## Sommaire

Éditorial p.1

Inauguration du nouveau  
dépôt de la BANL  
pp. 2 - 5

Relais social urbain namurois  
pp. 6 - 7

Relais social intercommunal  
de la province de Luxembourg  
pp. 8 - 9

La petite goutte pp. 10 - 11

Appel à soutenir la BANL  
p. 12



## INAUGURATION DU NOUVEAU DEPÔT DE LA BANL Récit de la journée



Le **vendredi 12 mai 2023**, vers les 14 heures, au cœur du Parc économique ECOLYS de Namur, plus exactement, au 9 rue des Entrepreneurs, régnait une rare effervescence. L'ambiance y était fébrile. Plus une place de parking n'était à trouver aux abords et tout au long des rues voisines, et une foule inhabituelle - près de 250 personnes - s'était rassemblée en face et à l'intérieur du tout nouveau dépôt de la Banque Alimentaire des provinces de Namur et de Luxembourg, la BANL. Et pour cause : c'était le jour de l'inauguration

officielle du nouvel édifice, flambant neuf, fonctionnel depuis quelques mois seulement.



Parmi les invités, les représentants des nombreuses associations caritatives, les responsables d'autres banques alimentaires, les familles des bénévoles... On se salue, on fait connaissance.

L'accueil, organisé par les bénévoles eux-mêmes à l'intérieur même du dépôt, est très chaleureux. On les reconnaît facilement par leur polar vert marqué du logo de la BANL et en attendant le lancement des festivités, les convives sont invités à partager une boisson de bienvenue autour des mange debout, quand l'agitation qui anime soudain la foule signale l'arrivée de représentants des autorités publiques, qui ont, par leur présence, souhaité manifester leur soutien aux objectifs de la banque alimentaire : Madame Karine Lalieux, Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale ; le Président du Service Public fédéral et de Programmation (SPP) – volet Intégration sociale – , Monsieur Alexandre Lesiw ; le gouverneur de la province de Namur, Monsieur Denis

Mathen ; et celui de la province de Luxembourg, Monsieur Olivier Schmitz ; les bourgmestres de Namur et de La Bruyère, Messieurs Maxime Prévot e Yves Depas, ainsi que le Président du CPAS bruyérois, Monsieur Jean-Marc Toussaint; et le Président de la Fédération Belge des Banques Alimentaires (FEBA), Monsieur Piet Vanthemsche. Mais c'était sans compter l'arrivée d'un autre invité surprise : son Altesse royale, le Prince Laurent, dont la présence, par souci de discrétion, n'avait pas fait l'objet d'une annonce tapageuse. Cette arrivée, qui

témoigne de l'attention de son Altesse pour les plus vulnérables, est alors saluée par une salve d'applaudissements, preuve du ravissement des convives. Aussitôt, en signe de reconnaissance, le Prince Laurent est invité à revêtir le polar vert de la BANL : une touche majestueuse vient ainsi colorer le tableau déjà solennel de la séance festive de cette inauguration.



Comme il se doit en pareilles circonstances, la séance officielle démarre effectivement par quelques allocutions. Tout a été prévu, micro, estrade, lutrin, bouquet de fleurs... C'est Thérèse, bénévole au sein de la BANL, qui fait office de cheffe d'orchestre des interventions des différents orateurs. Brillamment d'ailleurs et avec une assurance qu'on dirait professionnelle.

En tant que président de la BANL, Monsieur Alain Bulon est, tout naturellement, le premier à prendre la parole, et souhaite la bienvenue à tous. Il remercie chaleureusement chacun de sa présence, ainsi que les personnalités officielles, accorde un merci plus particulier à l'équipe des bénévoles « *qui sont la vie de ce dépôt : toujours présents, toujours à l'écoute et toujours bienveillants* », applaudit que l'on ait pu construire le bel outil qu'est ce nouveau dépôt, et, dans un geste chargé autant de sens que d'attention, fait approcher de l'estrade une chaise vide, désignant ainsi symboliquement les grands absents de cette inauguration que sont les bénéficiaires des banques alimentaires : « *Elle et lui, trop peu souvent invités, trop nombreux pour l'être et souvent pointés du doigt. Et ajoute-t-il encore : « Pour soulager les besoins exprimés, il faut d'abord les comprendre, et ce n'est pas facile ».*



A ce moment, une vidéo, tournée par l'un des bénévoles, est projetée à l'assistance ; elle illustre les différentes activités de la BANL : « *trier, stocker, valoriser et distribuer, tant des produits frais que secs et congelés et, depuis peu, des produits d'hygiène élémentaire.* » Des

images ponctuées de chiffres impressionnants : « 45 bénévoles, 15.000 bénéficiaires, une 50aine d'associations et une 30aine de CPAS pour la distribution, 2.000 tonnes de nourriture/an, soit environ 4 millions de repas/an, espace de stockage jusqu'à 700 palettes dont 570 dédiées aux produits secs et 130 aux aliments frais et surgelés, 1 cuisine de valorisation et de formation pour la transformation des produits frais... »



C'est ensuite Madame la Ministre Karine Lalieux qui est invitée à prendre le micro. Fidèle à ses valeurs de proximité et à son engagement politique aux côtés des publics les plus vulnérables de notre société, la Ministre, chargée entre autres de la Lutte contre la Pauvreté, tient alors, dans un langage du cœur qui l'autorise volontiers à s'écarter de son texte préparé, un exposé enthousiaste et plein d'empathie. Comme l'évoquera le journal *L'Avenir* le soir même, elle 'applaudit les bénévoles et tous les

acteurs de terrain dévoués, ces sentinelles vigilantes qui montent la garde et redistribuent les dons que l'industrie agroalimentaire veut bien leur donner. Le gouvernement fédéral n'est pas en reste. Les chocs successifs qui ont fait exploser les coûts de la vie l'ont amené à doubler le montant de l'aide accordée aux banques alimentaires : soit 25 millions d'euros. « Ça veut dire aussi que les besoins ont doublé, et que nous avons un problème. C'est une responsabilité que nous avons » conscientise la Ministre. Mais pour vivre dignement, avoir le ventre rempli ne suffit pas. Il faut aussi prendre soin de son corps, ce qui oblige à recourir aux produits d'hygiène, souvent trop chers eux aussi. La Ministre engage les bénévoles à envoyer des mails aux ministres, notamment à Vincent Van Petteghem, Ministre des finances, pour qu'il intervienne afin d'inciter l'industrie agroalimentaire à augmenter les dons, actuellement en baisse.'



Monsieur Lesiw, Président du SPP Intégration sociale, vient, quant à lui, appuyer les propos de sa Ministre et rassure les responsables des banques alimentaires et leurs bénévoles sur le maintien du niveau de l'aide à leur accorder, et ce malgré un certain nombre de restructurations des services fédéraux qui ont modifié les modalités de constitution des fonds d'aide aux démunis.

Lorsque le gouverneur de la province de Namur, Denis Mathen, prend la parole, c'est pour se réjouir du choix de la banque alimentaire d'avoir souhaité s'enraciner dans le Parc économique ECOLYS, une pépinière - en pleine extension - de près de 100 entreprises. Et d'expliquer que, par ce choix, une dimension citoyenne s'ajoute aux préoccupations économiques dédiées à cet espace de 125 ha et de préciser encore que, tout à la fois, la BANL renforce, par sa présence sur le site, les priorités d'« un parc économique déjà dédié à un développement durable et circuit court ».



L'intervention de Monsieur Piet Vanthemsche, Président de la Fédération Belge des Banques Alimentaires, souligne « l'importance cruciale de la mission menée par l'association. 'La mobilisation des différents acteurs ce vendredi est une véritable reconnaissance du travail remarquable accompli par les bénévoles sur le terrain, sans qui nous ne pourrions pas assurer notre mission première : offrir une aide alimentaire à tous ceux qui en ont besoin. Nous sommes très heureux que ce nouveau dépôt puisse renforcer l'aide apportée dans la

région namuroise et luxembourgeoise' » (in *Sudinfo* et *La Meuse*)



Une fois les allocutions terminées, il s'agit d'accomplir le cérémonial rituel qui officialisera l'inauguration effective du nouveau dépôt : on va couper le ruban ! Les photographes, amateurs ou de presse, s'agglutinent fébrilement pour immortaliser l'instant, la foule concentrée joue des épaules : personne ne veut manquer le geste emblématique. S'avance alors une jeune demoiselle d'honneur. Elle présente respectueusement sur un coussin les ciseaux à son Altesse royale. Très courtois, le Prince Laurent

a la délicatesse de confier le privilège du geste à Madame Lalieux. Un long arrêt sur image fige les officiants, les appareils photos crépitent, Et puis, d'un coup, des applaudissements nourris s'élèvent : le ruban vient d'être tranché ! La satisfaction générale est perceptible.

Dans une ambiance de franche détente, les invités ont alors l'opportunité de découvrir, accompagnés de Lulu, Claude, Jean-Claude et Michel comme guides, les différents espaces du dépôt : les zones de stockage en surface et en élévation, les engins de transport, les vastes chambres froides positive et négative, la cuisine hyper équipée de transformation des produits frais, la salle de réunion... Notre Président, Alain, se fait le cicérone du Prince Laurent, qui visiblement intéressé, supporte sans sourciller la visite des chambres froides jusqu'à y prendre des notes. L'attention, mais surtout l'émerveillement, se marque sur les visages. Il y a en effet de bonnes raisons d'être fier de l'édification d'un tel outil ! Bravo et sincères félicitations à toutes celles et ceux qui ont œuvré et concouru à sa réalisation !



Place au verre de l'amitié ! Les zakouskis réalisés à base des produits maison sont généreusement prodigués à l'assistance par le personnel du service traiteur « *Pré de chez vous* ». On trinque. On bavarde. On découvre qu'on est venu très nombreux et parfois de loin ! C'est qu'en effet les entités caritatives sont venues en nombre pour saluer l'évènement, et de tous horizons ! De Tamines, d'Arlon, d'Étalle, de Barvaux-sur-Ourthe...

Que chacun trouve ici un chaleureux merci pour sa présence à cette magnifique journée inaugurale ! Bravo encore à l'équipe des bénévoles qui l'ont mise sur pied !

Souvenir mémorable !





# RELAIS SOCIAL URBAIN NAMUROIS

## QUI SOMMES-NOUS?

Les Relais Sociaux forment chacun un **réseau d'institutions publiques et associatives**, actives dans la lutte contre l'exclusion sociale et qui œuvrent pour **l'insertion des personnes en grande précarité**. Son objet est de permettre, par l'action coordonnée des services de terrain, à une personne se trouvant dans une situation d'urgence et de crise aiguë, d'aboutir à la stabilisation par l'apport d'outils qui lui permettront de s'inscrire durablement dans une situation qu'elle estime satisfaisante.

Créé en 2007, le **Relais Social Urbain Namurois** repose sur l'idée d'assurer avec ses partenaires directs, une réponse la plus complète, cohérente et efficiente afin de diminuer les impacts de la grande précarité sur une population vulnérable. Nos axes de travail s'inscrivent dans **l'accueil de jour**, **l'accueil de nuit**, le **travail de rue**, **l'urgence sociale**, la **santé** et le **logement**. Dans ce projet, une de nos missions est de coordonner les réponses en termes prophylactiques (santé), préventifs (informations, sensibilisations), mais aussi curatifs.

Actuellement le RSUN compte **36 partenaires institutionnels** répartis sur l'arrondissement administratif de Namur (16 communes).



## QUELQUES CHIFFRES

Depuis 2015, le Relais a pu **reloger et stabiliser** en logement plus de **290 personnes** vulnérables avec un maintien en logement avoisinant les 93 %.

Et ce, grâce à ses équipes : 1100 personnes accueillies en 2022 par le Relais Santé ; 2184 interventions menées par FISSA, 25 baux locatifs signés par la Capteuse Logement, 60 personnes sans chez-soi stabilisées en logement par le Housing-First Namur...

À Namur, toujours en 2022, on décompte près de 11 000 nuitées en urgence, 6 500 interventions du DUS, 17 000 accueils en journée, plus de 15 000 colis alimentaires...



## NOS ÉQUIPES :

Le **Relais Santé** est un service de première ligne piloté par le Relais, dont le public cible est composé de personnes en grande précarité et/ou sans-abri en décrochage avec les services de soins conventionnels ou ayant des problématiques de santé non suivies par d'autres professionnels de la santé. Il se veut être un service proactif et agit notamment en amont de la demande en allant à la rencontre des personnes sur leur lieu de vie. Il est toutefois très important de souligner que notre équipe veille à ne pas brusquer les personnes, mais bien à accompagner ses patients. Nous veillons constamment à ce que **le Relais Santé ne se substitue pas au réseau** et un de ses objectifs prioritaires reste de raccrocher la personne à un système de soins conventionnels.

La réorganisation des services de première ligne du RSUN en une **Cellule Zéro Sans-Abri** permet d'avoir une vision plus pragmatique sur notre impact dans la démarche vers la fin du sans-abrisme à Namur. Nous pouvons dès lors observer une logique dans chacune de nos missions par l'intermédiaire de différentes portes d'entrée vers l'accès et le maintien en logement : la santé, la prévention, l'accompagnement et la médiation. Ces différents axes permettent à la fois de « fermer le robinet » des nouvelles arrivées en rue, éviter la chronicisation en rue et l'impact de cette situation sur la santé physique et mentale, mais aussi permettre la sortie de rue pour un public complètement désaffilié socialement. Nous soulignons que l'ensemble de ces actions n'auraient pas la même portée sans une pratique de réseau omniprésente.

Le quotidien de la **Capteuse Logement** est marqué notamment par la prospection du marché locatif privé en vue de trouver des biens de propriétaires solidaires. Ainsi, elle joue un rôle de facilitatrice d'accès au logement et favorise également le maintien dans le logement par l'intermédiaire de l'accompagnement psychosocial assuré par le service envoyeur.

**Housing-First Namur** est un des dispositifs-clefs qui a été fondé en juillet 2015 visant le rétablissement de personnes sans-abri chroniques avec des besoins complexes présentant des troubles de santé, santé mentale et/ou assuétudes. Par le biais d'un accès rapide en logement, l'équipe réalise un accompagnement intensif négocié avec la personne. Le modèle Housing First se singularise par ses résultats inégalés en matière de maintien en logement et de rétablissement pour d'anciennes personnes sans-abri chroniques.

Il demeure néanmoins différents challenges en matière d'intégration durable des personnes dans une optique de ré-affiliation sociale. Le projet « **Affiliation Sociale** » a pour objectif de permettre aux personnes en perte de liens sociaux de se réinsérer dans une communauté de leur choix par l'intermédiaire de l'accès aux soins de santé, d'activités sportives, culturelles, éducatives et formatives, qu'elles soient individuelles ou collectives. Plus spécifiquement, nous souhaitons optimiser la possibilité, pour tous les locataires Housing First Namur et plus largement, de vivre de manière intégrée et satisfaisante dans la société.

Le dispositif **FISSA (primo-arrivants en rue)** est un service d'accompagnement vers et dans le logement pour les personnes nouvellement arrivées en rue ou en risque d'arriver en rue. L'accompagnement consiste à orienter et accompagner les personnes vers les services partenaires du réseau pour accélérer la sortie de rue ou éviter le passage en rue sans se substituer au réseau. Une méthodologie de case management a été pensée pour mettre en œuvre cet accompagnement individuel, personnalisé et intensif.

## PLANS SAISONNIERS

Le Relais est en charge également de la coordination des acteurs lors des Plan Grand Froid et Plan Grande Chaleur. Ensemble, nous renforçons les réponses existantes en termes d'accueil de nuit, repas, accueil en journée et travail de rue (médico-social), sur les aspects préventifs et curatifs liés à des épisodes très froids ou caniculaires, tout aussi dangereux pour les personnes vivant la rue.

## VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR LES ACTIONS DU RELAIS SOCIAL?

- Si vous avez un bien à louer, n'hésitez pas à contacter notre Capteuse Logement. Nous sommes toujours à la recherche de propriétaires engagés nous faisant confiance dans l'accompagnement des personnes sans chez-soi.
- En hiver, consultez notre site internet pour connaître les besoins matériels spécifiques pouvant aider nos usagers : [www.rsunamurois.be](http://www.rsunamurois.be)
- Chaque don financier contribue au confort matériel des personnes que nous soutenons et dès 40€ par an, vous bénéficiez d'une exonération : effectuez le virement de votre choix sur le compte BE29 5230 8025 6764 avec en communication votre Numéro National (facilite la procédure d'exonération fiscale).

**Merci pour celles et ceux que nous accompagnons!**



# Le Relais Social Intercommunal de la Province de Luxembourg (RSLux)

## *C'est quoi un Relais Social ?*

Actuellement, 9 Relais Sociaux (7 Relais Urbains et 2 Relais Intercommunaux) existent en Wallonie. Un des derniers nés, créé le 24 juin 2021, lors de l'AG constitutive, est le Relais Social Intercommunal de la Province de Luxembourg (RSLux). Contrairement, à ses homologues urbains qui ont une compétence d'arrondissement, le RSLux intervient sur l'ensemble de la province de Luxembourg. Son champ d'action correspond à 4.500 km<sup>2</sup>.

Le public-cible du RSLux, tout comme celui des autres relais sociaux, est les personnes en grande précarité et en exclusion sociale. Le RSLux coordonne des projets qui permettent aux partenaires (41 en 2023) issus du secteur privé et du secteur public de lutter contre la grande précarité et l'exclusion sociale, qui permettent le passage de l'urgence vers l'insertion. En 2023, le RSLux est aussi opérateur de trois projets : le Housing First, Capteur logement et les Équipes d'Accompagnement Social Inondations (DASI).

Outre les axes de travail communs aux différents relais, comme l'hébergement d'urgence, l'urgence sociale, le travail de rue et l'accueil de jour, le RSLux développe des projets spécifiques en partenariat avec différentes associations/institutions comme le projet Sécurité sociale de l'alimentation, Manger demain, SAT – Salut à Toi!, le dénombrement...

Subventionné par la Région Wallonne, dont la Ministre de tutelle est Mme Christie Morreale, le challenge majeur du RSLux est de pouvoir développer de nouveaux projets avec des subsides très réduits (l'enveloppe 'projets' est de 108.000 €, les frais de fonctionnement annuels de 27.000 €) et une équipe « coordination » de 1.5 ETP pour couvrir l'ensemble du territoire provincial. Mais n'oublions pas le slogan de la Province de Luxembourg : une ardeur d'avance ! Les associations publiques et privées démontrent une volonté importante de travailler ensemble et d'unifier leurs forces, motivations et compétences, afin de lutter contre la précarité et toutes formes d'exclusion sociale, c'est ce qui fait la force du territoire luxembourgeois !



## *L'aide alimentaire en Province de Luxembourg, ça existe ?*

L'aide alimentaire en Province de Luxembourg est distribuée par les CPAS, Les Maisons Croix-Rouge, Solidarité Aubange, Cœur en Marche, Solidarité Libramont et Saint-Vincent de Paul. La Province compte 2 Restos du Cœur (Marche-en-Famenne et Arlon). Alimen'T, coordonne, entre autres, l'aide alimentaire à destination des CPAS et des associations, organise la logistique des surplus alimentaires et organise et structure l'aide alimentaire en provenance du FEAD et de la BANL en proposant une solution logistique de stockage, de manutention, de conditionnement et de livraison.

## *Le RSLux et l'aide alimentaire, c'est-à-dire ?*

Le RSLux participe depuis plus d'un an à la réflexion portant sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA), avec comme partenaires principaux, le MOC Luxembourg, Bettie local asbl, Nature Attitude, les équipes populaires et « de la graine à l'assiette ». De cette réflexion, un appel à projet a été rentré et le projet **Manger demain** va bientôt voir le jour.

## **Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), c'est quoi ?**

*Inspirée de la sécurité sociale de la santé, la SSA, projet d'ampleur porté par de nombreuses associations en Belgique (le collectif SSA), vise à financer la transition du système alimentaire et à garantir l'accès à l'alimentation pour tou.te.s.*

La sécurité sociale de l'alimentation est une proposition qui consiste à construire une institution publique, inspirée de la sécurité sociale de la santé avec trois objectifs (*CréaSSA, décembre 2022.*



*FIAN Belgium*) :

1. augmenter le budget alimentaire des ménages ;
2. dégager des financements pour la transition des systèmes alimentaires ;
3. démocratiser le contrôle politique de l'alimentation.

Elle s'appuie sur trois piliers :

1. une cotisation proportionnelle aux revenus;
2. une redistribution universelle;
3. un conventionnement démocratique vers des produits durables, justes et en circuits courts.

La mesure est à la fois porteuse de transformations sociales, économiques et écologiques, tout en étant faisable et réaliste. Elle s'appuie sur des acteurs et des projets de terrain.

## **Le projet 'Manger demain', c'est quoi ?**

*Cet appel à projet solidaire et local, lancé par Mme la Ministre Céline Tellier, a pour objectifs :*

1. L'accessibilité à une alimentation de qualité pour le plus grand nombre par la mise en place d'une caisse de solidarité doublée et l'approvisionnement des épiceries sociales ou des restaurants sociaux en produits de qualité ;
2. La fidélisation des clients des associations de producteurs locaux et des nouveaux clients ;
3. Le renforcement pratique et les stratégies de communication.



L'alimentation durable en **Wallonie**

*Cet appel à projet permettra d'offrir à des bénéficiaires de l'aide alimentaire, l'accessibilité à des produits locaux de qualité, parfois inconnus, frais ou en vrac. L'objectif principal est de permettre la découverte de ces produits et d'augmenter les variétés de produits alimentaires proposés aux bénéficiaires d'une épicerie sociale de la province.*

## **Les challenges du RSLux pour les années à venir ...**

*Nombreux sont les challenges qui attendent le dernier né des Relais Sociaux ! En province de Luxembourg, les challenges porteront sur l'hébergement d'urgence, le travail d'avant-première ligne de soins, le dénombrement des personnes « sans-chez soi », la lutte contre la précarité invisible, l'urgence sociale et notamment l'aide alimentaire. Ces challenges devront porter principalement sur l'accessibilité aux aides sociales, psychologiques, matérielles, de santé... pour les personnes les plus démunies de la province. Il semble essentiel pour le RSLux que cette aide fonctionne sur le principe de « l'aller vers », afin de tenter d'aider toutes les personnes en situation de grande précarité qui ne fréquentent pas ou ne sont pas connues des différents services. « Aller vers » permettra de tenter d'éradiquer la précarité invisible bien connue, mais non identifiée en milieu rural, territoire d'actions du RSLux.*



Une Petite Goutte pour Vivre

## Une petite goutte pour vivre ...

### La Légende du Colibri

Un rêve, une utopie, la légende du Colibri qui a débuté en avril 2019...

En parlant avec les uns et les autres, en suivant l'actualité sur les réseaux sociaux, on remarque que les besoins d'aide grandissent non seulement dans les villes mais aussi dans les campagnes de notre belle province.

Les jeunes, les femmes et les familles monoparentales sont de plus en plus impactés, beaucoup de ces personnes précarisées vivent cachées, « honteuses ».

Avec le soutien de la province de Namur, d'associations, d'entreprises et de particuliers, nous avons mis sur pied un service « 6 en 1 » qui va à la rencontre de bénéficiaires dans différents coins de la province en partenariat avec les CPAS et/ou des associations de terrain.

Deux véhicules ont été achetés, un camion qui a été aménagé par des jeunes étudiants du centre Asty Moulin à Namur et une caravane dont la douche a été réaménagée. Le camion se trouve pour l'instant à Haeren pour l'installation des machines...



A nouveau, un peu de patience, car il y a des pièces manquantes. Ce projet a été fortement impacté par la crise du covid, suivi de la guerre en Ukraine et enfin par les problèmes d'approvisionnement en matières premières.

## Que signifie '6 en 1' ?

- Douche,
- Café papote, coin bibliothèque
- Vestiaire
- Laverie
- Épicerie sociale
- Actions ponctuelles avec écrivain public, infirmières de rue, coiffeur, couture, vétérinaire...



Prochainement, nous allons passer en phase test avec les communes de Ohey, Ciney, Hastière et Dinant.

Nous nous y rendrons deux fois 3 heures par mois à l'endroit désigné par le CPAS.



D'autres lieux suivront par la suite, mais pour cela nous sommes en recherche de plusieurs personnes supplémentaires, entre autres des chauffeurs habitués à tracter une caravane pour étoffer notre équipe d'une quinzaine de bénévoles.

Des bénévoles habitant les communes visitées ou avoisinantes sont les bienvenus.

Appel est également lancé aux « locaux » pour étoffer les actions ponctuelles (coiffeur, infirmière, vétérinaire, conteur..).

Notre vestiaire est déjà fort actif. Nous répondons ponctuellement à des demandes

- de vêtements pour des jeunes placés dans un home, pour de jeunes migrants,
- de vêtements et autres pour des personnes sortant de la rue,

et de plus en plus, en collaboration avec d'autres petites associations, à des demandes de vêtements de grossesse, vêtements bébés et articles de puériculture pour de jeunes et moins jeunes mamans solos.

Très bientôt, nous allons également servir de relais entre la banque alimentaire et une quinzaine de petites associations qui, depuis des années, aident environ 300 personnes. A très court terme, au vu de la demande croissante, nous devons faire appel aux produits FEAD.

**Notre adresse mail : [unepetitegoutte.namur@yahoo.com](mailto:unepetitegoutte.namur@yahoo.com)**



**Banque Alimentaire des provinces de Namur et Luxembourg**  
**BANL**  
**Rue des Entrepreneurs N° 9**  
**5020 Namur ( Parc Économique Ecolys )**

Objet : Votre soutien à la Banque Alimentaire

Madame, Monsieur,

Parce qu'il est parfois bon de s'arrêter sur ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire. Parce que la Banque Alimentaire a beaucoup d'ambition, mais qu'elle connaît aussi ses limites, nous avons besoin de vous pour les repousser. Dans la course à l'innovation, le partage et la solidarité, la BANL est un moteur qui carbure à l'humain. Par humain, nous entendons au-delà des bénéficiaires, mais aussi des partenaires qui soutiennent la BANL dans ses projets, nos bénévoles qui intègrent au quotidien les nouvelles réalités sociales et les besoins des plus précarisés

Par un sponsoring, un don, vous, notre partenaire, apportez votre soutien à nos actions.

La BANL, c'est avant tout plus de 15 000 bénéficiaires et 50 bénévoles répartis dans plusieurs implantations, en Province de Namur et en Province du Luxembourg. Elle propose un éventail quasi complet d'aides alimentaires pour les plus démunis.

Mais la BANL, c'est aussi un ensemble de valeurs, moteur des actions de chacun au quotidien : responsabilité, agilité, solidarité, bienveillance et ouverture aux autres font de la BANL une institution sociétale ouverte et de grande qualité.

Vous vous sentez proche de ces valeurs et vous souhaitez contribuer au développement de nos actions, alors soutenez la BANL. N'hésitez pas à nous contacter au 081 / 73 22 37 ou au 0477 / 67 86 55 pour de plus amples informations.

Les participations financières peuvent être adressées à la Banque Alimentaire des Provinces de Namur et Luxembourg, BANL, au N° de compte BE75 1096 6221 0551 BIC : GKCCBEBB. Si vous avez une application bancaire sur votre téléphone, rien de plus facile, vous pouvez scanner le QR code ci-après et en deux clics faire le don de votre choix.

La BANL fait également partie des Institutions agréées à recevoir des dons et legs et délivrer les attestations nécessaires.

D'avance, nous vous remercions pour votre soutien.

Nourrissons ensemble la solidarité.



Baudouin PIRET  
Administrateur

---

L'impression de cette newsletter vous est offerte par Ricoh.

**RICOH**  
imagine. change.